

**OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME DE DECAZEVILLE
COMMUNAUTE – EPIC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Séance du 03 Mars 2020

Le Mardi 03 Mars 2020 à 20 h 30, le Comité de Direction de L'OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME de Decazeville Communauté – EPIC - s'est réuni à l'Annexe Technique de la Communauté de Communes DECAZEVILLE COMMUNAUTE Faubourg Desseilligny à DECAZEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Michel RAFFI, président.

Membres du Comité de Direction en exercice :	25
Membres du Comité de Direction présents et votants :	13
Membres du Comité de Direction suppléés :	02
Membres du Comité de Direction représentés (pouvoirs) :	02
Date de convocation :	25/02/2020

Etaient présents :

- Collège des élus communautaires : M. Michel RAFFI, M. Michel CANNAC, M. Francis MAZARS, Mme Josiane LAGARRIGUE-CASTES, M. Jean ROMIGUIERE, M. Jean-Louis DENOIT, M. Christian ROCHE, M. Jean-Michel REYNES.

- Collège des représentants et professionnels du Tourisme - titulaires : M. Nicolas JACQUEMIN, M. Roger LESCURE, M. André ROMIGUIERE, M. Michel CABROL.

- Collège des représentants et professionnels du Tourisme - suppléants sans voix délibérative sauf en cas d'absence des membres titulaires qu'ils remplacent : M. Bruno GIMENEZ, M. Marc PORTE, M. Michel DURAND, M. José DEWIT, Mme Sophie ROUDIL.

Pouvoirs : M. Alain ALONSO a donné son pouvoir à M. Michel RAFFI/ M. Michèle COUDERC a donné son pouvoir à M. Christian ROCHE.

Le quorum étant atteint, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire -Epic- peut donc délibérer valablement.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE ET RESULTAT
FONCTIONNEMENT	237 677.17 €	238 335.34 €	Excédent de clôture de 658.17 € Report déficit cumulé : 47 691.67 € Résultat déficit cumulé : 47 033.50 €
INVESTISSEMENT	19 484.72 €	24 276.27 €	Excédent de clôture de 4 791.55 € Report excédent cumulé : 16.65 € Résultat excédent cumulé : 4 808.20 €

OT THERMALISME DECAZEVILLE COMMUNAUTE - 12 - OT ANNEXE DECAZEVILLE COM	CA	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 237 677,17	G 236 335,34	S-A 660,17
	Section d'investissement	B 19 484,72	H 24 276,27	S-B 4 791,55

REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section d'exploitation (002)	C 47 091,67 (si déficit)	I (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 16,65 (si excédent)	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 304 853,56	Q= G+H+I+J 262 628,26	+Q-P -42 225,30

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	R= E+F 0,00	S= K+L 0,00	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 285 368,84	= G+I+K 236 335,34	-47 033,50
	Section d'investissement	= B+D+F 19 484,72	= H+J+L 24 292,82	4 808,20
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 304 853,56	= G+H+I+J+K+L 262 628,26	-42 225,30

Après avoir présenté le Compte Administratif de l'exercice 2019 de l'EPIC du budget annexe, le Comité de Direction délibérant à l'unanimité, exception du Président qui ne participe pas au vote :

- donne acte de la présentation faite du compte administratif, lesquels peuvent se résumer ainsi ;
- constate les identités de valeur avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi délibéré à DECAZEVILLE, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Publiée le 09 Mars 2020

le Président
OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME
DE DECAZEVILLE COMMUNAUTE
EPIC

L'Envol - Place Jean Jaurès

12110 CRANSAC-LES-THERMES

Tel bureau de Cransac : 05 65 83 06 80

Tel bureau de Decazeville : 05 65 43 18 36

Tel bureau de Flagnac : 05 65 63 27 96

Délais et voies de recours : conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Toulouse, territoire compétent, situé 68, rue Raymond IV, B.P. 7007, 31068 Toulouse Cedex 07, dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal peut être saisi par courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>

Un recours gracieux peut également être exercé contre cet acte auprès de l'auteur de l'acte. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse. Toutefois, le silence gardé pendant deux mois sur une réclamation vaut décision implicite de rejet.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE

Date de décision: 03/03/2020

Date de réception de l'accusé 10/03/2020

de réception :

Numéro de l'acte : 2_00703032020

Identifiant unique de l'acte : 012-527955454-20200303-2_00703032020-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Décisions budgétaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP- DM - CA-
affectation du résultat - approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DOCBUDG-52795545400022-012032-CA-2019-10032020000000.xml
(99_BU-012-527955454-20200303-2_00703032020-BF-1-1_1.xml)

Annexe : 007.03.03.2020 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
BUDGET ANNEXE.pdf (71_AN-012-527955454-
20200303-2_00703032020-BF-1-1_2.pdf)
Délibération

Annexe : SIGNATURES - CA 2019 BUDGET ANNEXE.pdf (71_AN-012-527955454-
20200303-2_00703032020-BF-1-1_3.pdf)
PAGE DE SIGNATURES CA 2019 DU BUDGET ANNEXE